

en mourant, comme quelquefois le cerf, la consolation d'éventrer un chien. En sondant bien ma conscience, qu'avais-je fait? J'avais protégé l'innocence, voilà tout. Depuis quand est-on coupable de protéger l'innocence? — Sans doute, un président de correctionnelle m'aurait condamné à une amende, et un président de tribunal à payer une indemnité au propriétaire du chien. Mais qu'est-ce que la justice des hommes?

*
* *

Toutes ces réflexions philosophiques, si justes, si évidentes, n'empêchaient point que je n'eusse perdu M^{lle} Hildegarde, et que je n'en fusse inconsolable.

J'épanchai mon cœur dans le sein de mon ami Hubert Chassan-glier, de Marcy-le-Loup (je ne sais si vous le connaissez). Malheureusement Hubert est un puissant chasseur devant l'Éternel, qui a fouillé tous les bois de la Bresse et des Dombes. Il me déclara que j'avais commis un *crime*, rien de moins, et que M^{lle} Hildegarde avait bien fait.

Que l'on soit puni d'un crime, puisqu'il y avait crime, ce n'est que justice. Mais ici la punition me semblait disproportionnée. — Ah! j'aurais donné de mon sang pour ressusciter Ravageot!

*
* *

Mon oncle Cadet, dans son incommensurable bonté, tâchait de me consoler de ma maladresse. Il m'expliquait combien il était heureux que je n'eusse pas tué M. de Richepertuis lui-même, et il s'occupait d'ores et déjà de me chercher un nouveau beau-père, qui, ne chassant pas, ne m'exposerait pas à ce malheur. Mais Calypso après le départ d'Ulysse n'eût fait que blanchir auprès de moi. Il me semblait qu'il n'y avait qu'une femme au monde, et je déclarai à mon oncle que je porterais éternellement le deuil d'un veuvage anticipé.

Nous revînmes à Lyon fort déconfits, comme bien pensez.